



INTRODUCTION

Les problèmes liés à la gestion des villes ne cessent d'augmenter chaque jour dans le monde entier. La situation affecte la ville d'Antananarivo et ces périphéries. Elle est exprimée par une forte densité démographique et d'insalubrité.

La population Malagasy connaît une forte croissance démographique. Comme les activités lucratives se trouvent en ville, l'augmentation de la population y est fulgurante. Ainsi, le nombre de construction augmente. Nombreuses de ces constructions sont illicites et ne suivent pas les normes. La ville devient alors très saturée. Tous ces signes montrent d'une façon plus qu'évidente que la surpopulation n'est pas maîtrisée et qu'il y a un déficit économique flagrant.

Ainsi, l'objectif principal de ce présent mémoire est d'essayer de minimiser les problèmes de saturation de la ville d'Antananarivo par la création d'un nouveau pôle de développement dans la Commune Rurale d'Ankadikely Ilafy qui se trouve dans la périphérie. L'objectif spécifique est de proposer une stratégie d'Aménagement d'une nouvelle ville modèle et écologique assurant une meilleure qualité de vie et une augmentation des activités socio-économiques.

Ce document comportera trois parties. La première représente les généralités sur l'aménagement du territoire, l'urbanisme et l'orthophotographie. La deuxième concernera les études techniques. Et la troisième sera destinée à l'étude d'impact environnemental et le coût du projet.



Chapitre 1 : Généralités sur l'Aménagement du territoire

1.1 Définition et objectif principal

1.1.1 Définition

L'aménagement du territoire est « l'action et la pratique (plutôt que la science, la technique ou l'art) de disposer avec ordre, à travers l'espace d'un pays et dans une vision prospective, les hommes et leurs activités, les équipements et les moyens de communication qu'ils peuvent utiliser, en prenant en compte les contraintes naturelles, humaines et économiques, voire stratégiques. » ¹

C'est donc le nom donné à un ensemble d'actions entreprises par des acteurs publics ou privés dans le cadre de la modification du paysage ou d'un territoire donné.

1.1.2. Objectif principal

L'aménagement a pour objectif d'accompagner le développement économique et d'assurer l'équité spatiale. Il y a plusieurs échelles dans lesquelles l'aménagement intervient.

On a un aménagement : à l'échelle internationale, à l'échelle nationale et aux échelles Régionales.

1.2. Acteur et enjeux de l'aménagement du territoire

1.2.1. Les acteurs de l'aménagement

Pour pouvoir bien aménager un territoire tout entier, il est logique que l'Etat soit l'acteur principal. Non seulement, il peut avoir le contrôle dans l'ensemble du territoire mais en plus, il a des rôles bien précis en matière d'aménagement ². Cependant, la mondialisation a changé l'échelle nationale de l'aménagement en échelle internationale. Donc il n'est plus tout à fait vrai que l'Etat en soit le principal acteur.

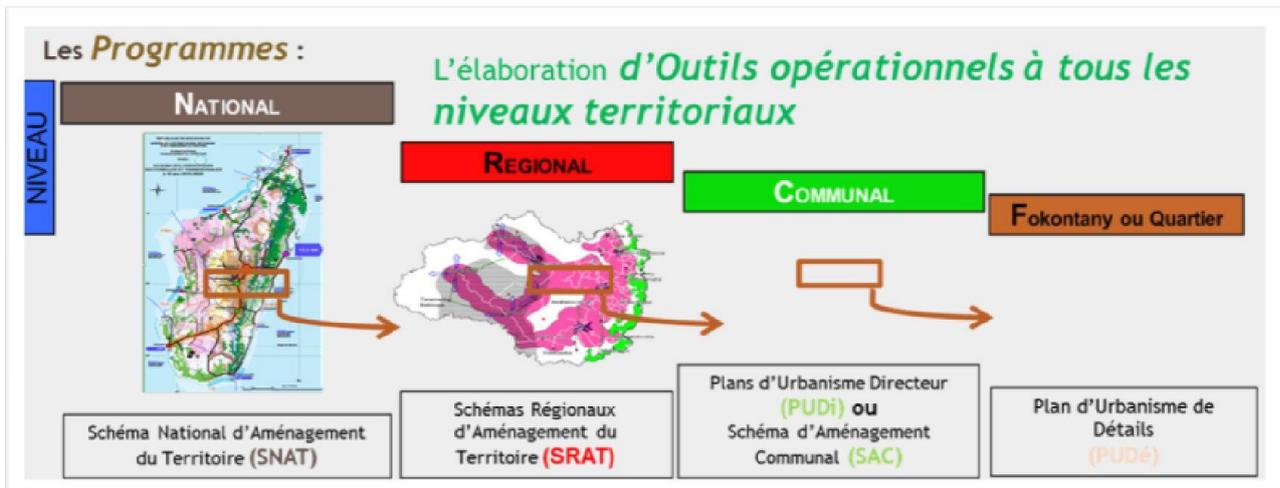
Les organismes étrangers ont collaboré avec les Entreprises locales privées pour réaliser les plans d'aménagement proposés par l'Etat. Ce dernier travaille alors avec des organismes privés dans le but de réaliser les différents plans d'aménagement et valide et applique ces plans ainsi obtenus.



1.2.2. Les outils de planification d'aménagement du territoire

Selon l'Observatoire de l'Aménagement du Territoire (OAT), plusieurs schémas et plans sont utilisés pour la planification et la gestion du territoire à Madagascar. Il y a entre autres le SNAT, le SRAT, le PUDi, le PUDé etc...

Ces nombreux plans ont été élaborés dans le but commun d'assurer le développement économique de Madagascar à long terme.



Source : Equipe de Jica

Figure n°1 : Relation des Plans aux Niveaux National, Régional et Communal à Fokotany

1.2.3. Le SNAT ou Schéma National d'Aménagement du Territoire

Le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) est un cadre de référence pour la coordination des actions territoriales en vue d'une gestion rationnelle et harmonieuse de l'espace. Cet outil intègre les documents stratégiques de tous les secteurs (politiques, programmes, plans ou schémas) mais aussi des documents cartographiques présentant une vision future du territoire. Afin d'assurer une efficacité territoriale, le SNAT en tant qu'outil de coordination, de planification et de programmation, représente une priorité clé pour assurer une intégration territoriale. Le SNAT est ainsi utilisé pour les fins suivantes:

Le SNAT (2015-2025) a été développé dans l'optique d'une gestion économique et durable de l'espace. Il prend en compte les complémentarités des Régions, les objectifs des programmes majeurs nationaux actuels et des projets futurs, ainsi que le recadrage nécessaire pour l'intégration sous-Régionale.



Le SNAT définit 12 espaces de croissance, qui serviront de leviers de développement et auront l'effet requérant, au sein de ces espaces, un maximum de cohérence, de synergie et de coordination des programmes publics, sectoriels et transversaux. Les 12 zones de croissance suivantes ont été identifiées. Il est à noter que les 3 premières zones de croissance sont basées sur les Pôles Intégrées de Croissance (PIC), identifiées et financées par la Banque Mondiale.

1-E: Espace de Croissance dérivé du PIC de Taolagnaro (exportation)

2-AA: Espace de Croissance dérivé du PIC d'Antsirabe (industrie alimentaire)

3-TE: Espace de Croissance dérivé du PIC de Nosy Be (tourisme & exportation)

4-ME: Espace de Croissance polarisé par Toamasina (importation & exportation)

5-HE: Espace de Croissance polarisé par l'aménagement hydro-agricole du Lac Alaotra (agriculture)

6-LD: Espace de Croissance polarisé par Fianarantsoa (développement local)

7-T: Espace de croissance structuré par la RN7 (tourisme)

8-Met: Espace de Croissance Métropolitain (métropole)

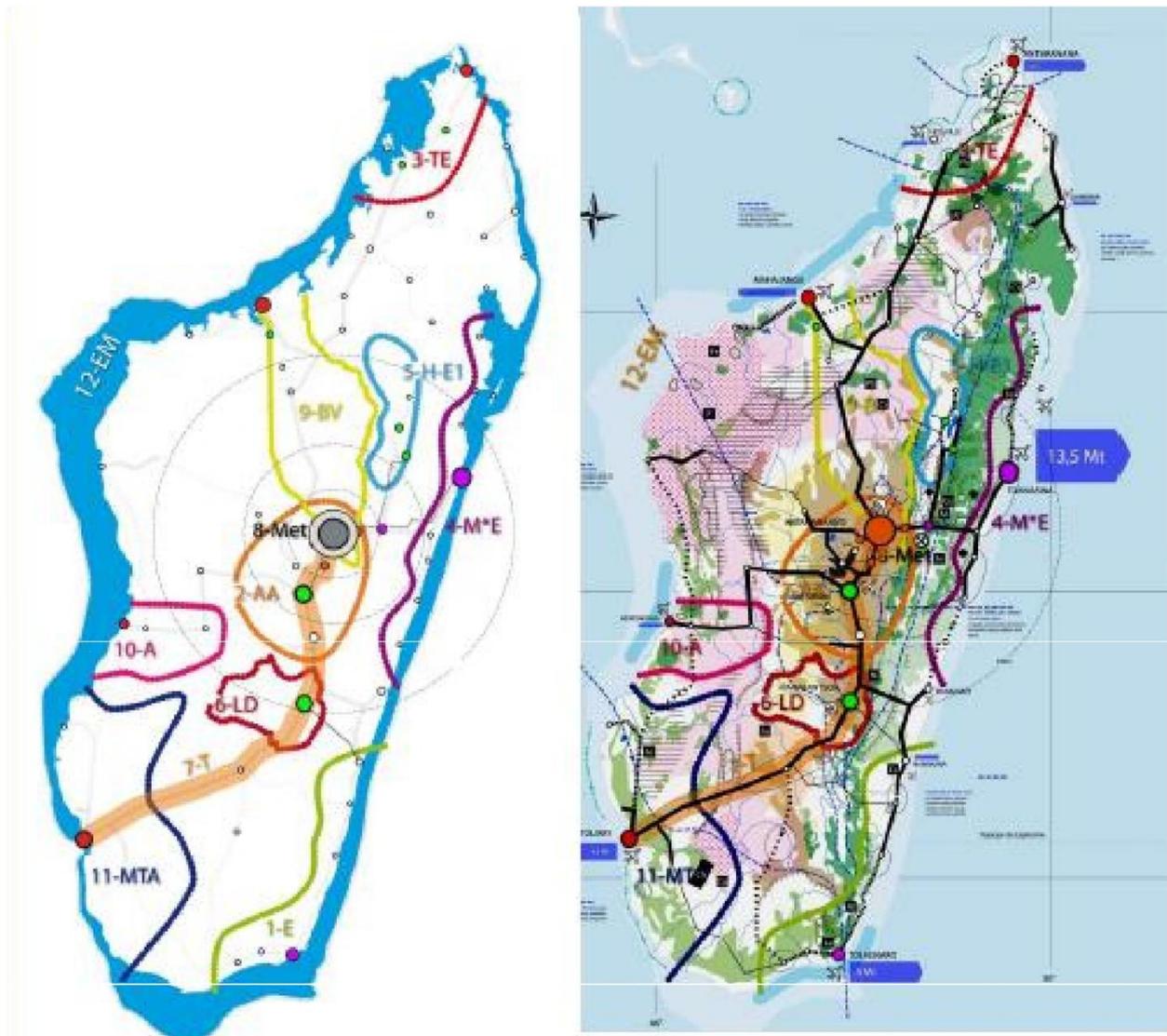
9-BV: Espace de Croissance du Bassin de Betsiboka (Bassin Versant du potentiel hydroélectrique du pays)

10-A: Espace de Croissance National-Régional dans la Région Menabe (Agriculture)

11-ATM: Espace de Croissance polarisé par Atsimo Andrefana (tourisme, agriculture et mine)

12-EM: Espace de Croissance Maritime (pêche, transport et énergie)

Antananarivo est inclus dans les deux espaces de croissance 2-AA et 8-Met, et Toamasina dans l'EC4-ME.



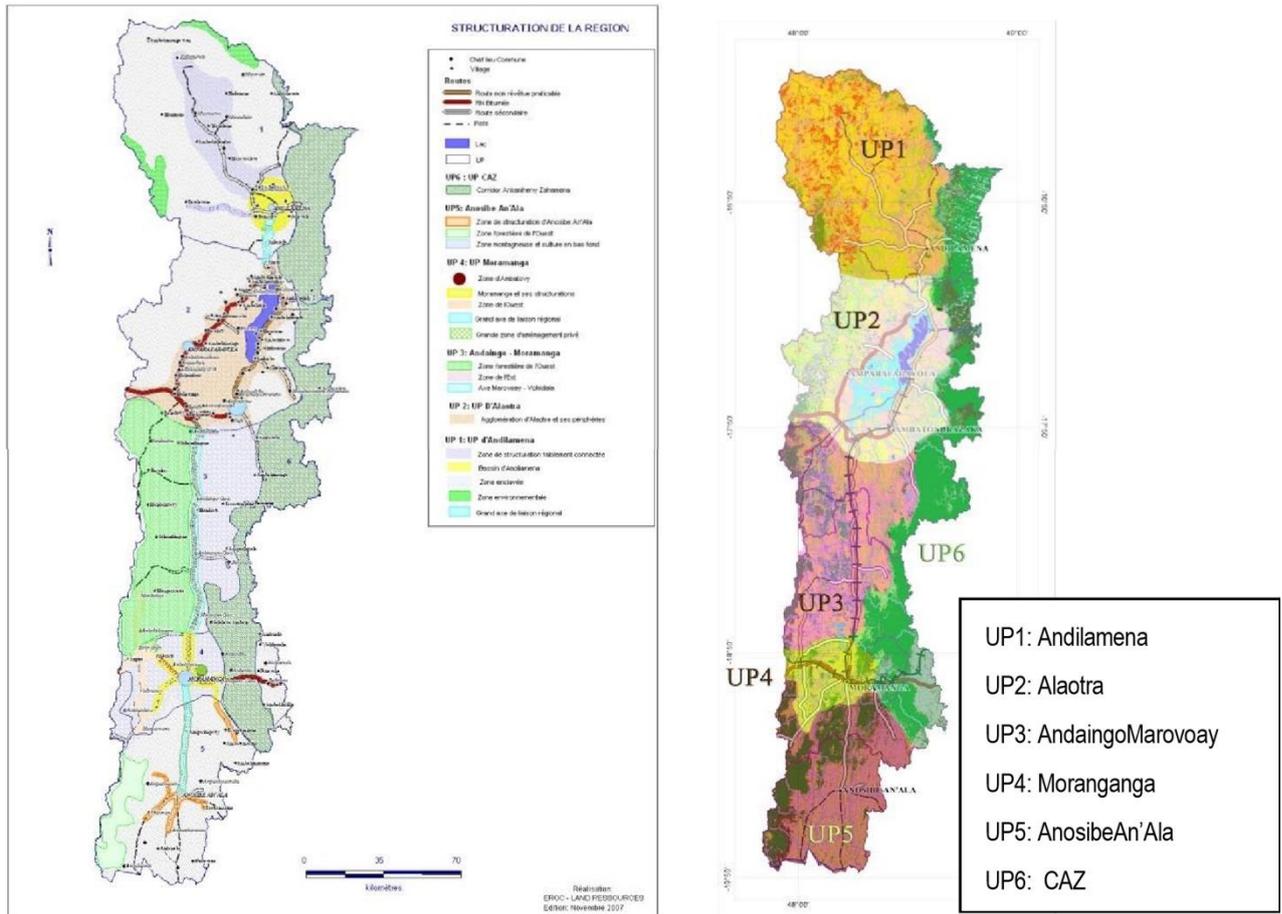
Source : Schéma National d'Aménagement du territoire (SNAT), Schéma National des Orientations Sectorielles Transversales (SNOST)

Figure n° 2 : Douze Espaces de Croissance Identifiés par le SNAT

1.2.4. Le SRAT ou Schéma Régional d'Aménagement du Territoire

Le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) constitue le cadre de référence dans lequel devront s'intégrer toutes les politiques d'aménagement et les actions réalisées au sein du territoire de la Région. Il précise, affine et concrétise les options retenues par les schémas national et provincial d'aménagement du territoire ainsi que les principes d'aménagement sur un horizon de vingt ans. Le schéma Régional d'aménagement du territoire comprend un document de diagnostic territorial, un document d'analyse prospective, une charte Régionale d'aménagement du territoire et des documents cartographiques. Depuis 2010, Huit (8) SRAT sur les 22

Régions ont été élaborés: Alaotra Mangoro, Amoron'i Mania, Anosy, Diana, Haute Matsiatra, Ihorombe, Itasy et Melaky. A ce stade, le SRAT d' Analamanga où est situé Antananarivo, et celui d'Atsinanana où est situé Toamasina n'ont pas encore été formulés, tandis que le SRAT de la Région Alaotra Mangoro qui relie Antananarivo et Toamasina a été déjà formulé.



Source : SRAT Alaotra Mangoro, Rapport de Prospection Régionale, Juillet 2008

Figure n°3 : Structure Régionale et Unités de Prospections



Chapitre 2 : Généralités sur Urbanisme

2.1. Généralités sur l'Urbanisme

2.1.1 Définitions

C'est l'art d'aménager les villes suivant des règles cohérentes préétablies. Ces règles doivent permettre de favoriser l'épanouissement et le développement des sociétés humaines qui constituent des villes.

L'urbanisme fait appel à des sciences et à des arts multiples et très divers tels que la sociologie, la psychologie, la statistique, la médecine, l'architecture, l'histoire, l'économie, la topographie, la géométrie etc. ³

2.1.2. Objectifs

Ils sont déterminés à partir des règles. Les règles fondamentales actuelles constituent à diviser l'espace urbain en diverses zones dont les fonctions sont spécifiques : habitations, industries, espaces verts, circulations, administrations etc.

L'application de ces règles conduit à l'élaboration de Plans d'Urbanisme sur lesquelles s'appuient les administrations chargées de contrôler l'Occupation des Sols.

2.2. Les différents types de Plans d'Urbanisme

2.2.1. Le Plan d'Urbanisme Directeur (PUDi) ⁵

Le PUDi est un document qui trace le cadre général et indique les éléments essentiels de l'Aménagement Communal ou intercommunal tels que le ZONAGE.

D'après l'Architecte Armin MEILLI, le ZONAGE définit les modes d'occupation du sol selon les cinq éléments constitutifs suivants :

- L'Espace viaire : allées, ruelles, rues, voies ferrées, voies navigables, ponts, aérodromes, câbles à haute tension, divers canaux etc
- L'Espace nourricier : zones réservées à l'élevage, l'agriculture, la chasse, la pêche, l'économie de l'eau et de l'électricité ainsi qu'à l'exploitation des mines.
- Les Zones de productions lucratives : industries, Artisanat et autres métiers.
- L'Espace résidentiel : ensemble des habitations urbaines et rurales agglomérées ou dispersées.



- Les Zones récréatives : favorisant le développement du repos, des sports, de loisirs et du tourisme.

Il est caractérisé par le tracé des principales voies de grande circulation (voies à conserver ou à modifier ou à créer avec leur largeur et leurs caractéristiques), les emplacements réservés pour les principaux services publics (voiries, eau, assainissement, gaz, électricité, téléphone, transports, ordures ménagères) et l'indication des espaces libres et boisés (Sites, monuments, abords des cours d'eau etc.)

Les objectifs du plan d'urbanisme directeur

Le plan d'urbanisme directeur contient notamment les indications suivantes :

- les objectifs et les options d'aménagement pour les nouveaux territoires à urbaniser et les priorités de leur ouverture à l'urbanisation ;
- les territoires où toute urbanisation est interdite ;
- les terres agricoles et les zones forestières à préserver ;
- les territoires à préserver, tels que les sites naturels, historiques ou archéologiques ;
- les périmètres d'aménagement foncier ;
- la programmation des équipements et des voiries structurants ;
- les grands équipements ;
- les principes d'organisation des transports et des déplacements ;
- les territoires dans lesquels l'Etat, les Communes ou les établissements publics peuvent constituer des réserves foncières ;
- les principes d'assainissement et les principaux points de rejet des eaux usées et les emplacements destinés au dépôt des ordures ménagères.

Le plan d'urbanisme directeur détermine également la part des logements sociaux à prévoir dans chacun des secteurs et les parties du territoire dans lesquelles sera établi un plan d'urbanisme de détail.

Le PUDi de l'Agglomération d'Antananarivo (2004)

Le Plan d'Urbanisme Directeur (PUDi) de l'Agglomération d'Antananarivo a été élaboré en 2004. Au départ, le PUDi ne concernait que la Commune Urbaine d'Antananarivo (CUA), mais compte tenu de l'extension de la ville qui a largement



dépassé ses limites administratives actuelles, et l'absorption progressive de la discontinuité du tissu urbain entre Antananarivo et les Communes périphériques, il a été décidé de dresser en parallèle le Plan d'Urbanisme Directeur de l'agglomération d'Antananarivo. Le périmètre de l'élaboration de ce PUDi concernait ainsi 29 Communes dont la CUA et 28 Communes périphériques.

Résumé du PUDi 2004 de l'Agglomération d'Antananarivo

L'objectif de l'élaboration de ce PUDi consistait à :

- Sauvegarder un patrimoine architectural et immobilier original ;
- Réhabiliter des quartiers populeux et sous équipés, où vit la population urbaine la plus démunie ;
- Restructurer certains quartiers qui se développent d'une manière anarchique ;
- Sécuriser la population par l'équipement équilibré de quartiers et le curage des foyers de délinquance et des concentrations de constructions illicites ;
- Détourner les flux de convergences vers le centre de la circulation par des voies de contournement et d'accès directs. Redéfinir les schémas de circulation pour une meilleure fluidité ;
- Créer de nouveaux centres urbaines et des pôles de développement ;
- Préserver un environnement et un cadre viable. ;
- Faire cohabiter modernisme et tradition.

Les principes d'aménagement retenus dans le PUDi 2004 sont les suivants :

- Préserver les sites exceptionnels et historiques à l'intérieur de la CUA;
- Revaloriser le centre-ville qui a perdu certaines de ses fonctions et rechercher beaucoup plus de spécificités qui renforceraient ses fonctions de capitales;
- Déplacer les activités qui n'ont plus leur raison d'être au centre, comme les entrepôts consommateurs d'espaces;
- Rééquilibrer la répartition des fonctions et des quartiers administratifs et commerciaux ;
- Développer de nouvelles activités, en particulier de loisirs urbains ;
- Rentabiliser les terrains chers et les infrastructures onéreuses par une meilleure occupation des sols ;



- Réaffecter les grands domaines et pratiquer une pression foncière sur toutes tentatives de rétention à but spéculatif pour redéployer l'offre dans la CUA ;
- Créer d'autres centres urbains ;
- Donner une nouvelle dynamique des zones à vocations indéterminées ;
- Valoriser les zones de marécages et rizières vouées à être urbanisées ;
- Rééquilibrer la disparité des quartiers en favorisant le regroupement de nouveaux commerces, services et équipement ;
- Ne pas retomber dans le piège des voies sous-dimensionnées qui ont figées le centre-ville ;
- Créer des activités et des équipements de proximité ;
- Désenclaver ou restructurer certains quartiers ;
- Faciliter les déplacements et les transports ;
- Exploiter les opportunités offertes par des amorces de voies projetées ;
- Préserver les sites sensibles et exceptionnels.

La définition des visions et des orientations de la PUDI 2004, visait à créer des centres urbains, afin d'éviter la fracture urbaine, et le surpeuplement de la ville centre ainsi que la dégradation des zones à préserver, en résolvant également les problèmes d'assainissement et en assurant la sécurité publique et urbaine.

Cette option se résume comme suit :

- Estimation de la population en 2015 : 3 200 000 ;
- Densité de la population : 250Hab/Ha pour CUA et 150Hab/Ha pour les périphéries ;
- Surface totale urbanisée : 5 510 ha ;
- Zones fortement urbanisées : à proximité immédiate de la CUA et des RN dont Tanjombato et Sabotsy Namehana ;
- Zones semi-urbaines : les zones ayant bénéficié récemment de nouvelles artères de communication et du développement de zones d'activité, dont Ambohimangakely ;
- Zones semi-rurales, éloignées du centre mais promises à l'urbanisation en raison de leur potentialité spatiale ;
- Zones rurales : zones qui devraient être conservées comme réserves foncières sur le long terme ;



- Nouveaux centres périphériques : les zones qui devraient accueillir les fonctions urbaines déconcentrées ;
- Routes intercommunales : voie d'accès vers les zones à urbaniser.

Les actions prospectives

Les principales actions prospectives consistent en la création de nouveaux pôles de développement ou de déplacement et réaffectation de certaines zones. Les principales zones ciblées sont présentées dans la figure n°4.

Certaines actions étaient planifiées dans les périphéries proches de la CUA, et d'autres sont localisées sur les Communes périphériques telles que : Talatamaty, Fenoarivo, Ambohimangalely et Sabotsy-Namehana.